



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

**ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAMPLAIN, TENUE LE 5 MARS 2018
AU CENTRE DU TRICENTENAIRE, 961, RUE NOTRE-DAME,
A 20 HEURES**

SONT PRÉSENTS À CETTE ASSEMBLÉE :

- Madame Jocelyne Poirier
- Monsieur Jean-Paul LeBlanc
- Madame Mireille Le Blanc

réunis sous la présidence de monsieur Claude Boisvert, maire suppléant.

Monsieur Jean Houde, secrétaire-trésorier, est aussi présent.

ABSENT

- Monsieur Guy Simon
- Monsieur Sébastien Marchand
- Monsieur Yvon Sauvageau

2018-03-037

NOMINATION D'UN MAIRE SUPPLÉANT

CONSIDÉRANT QUE le code municipal prévoit que« Le conseil peut, en tout temps, nommer un des conseillers comme maire suppléant, lequel en l'absence du maire ou pendant la vacance de cette charge, remplit les fonctions du maire, avec tous les privilèges, droits et obligations y attachés.»

CONSIDÉRANT QUE le maire suppléant précédemment désigné ne peut agir;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE monsieur Claude Boisvert soit nommé comme maire suppléant jusqu'à décision contraire.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-038

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

QUE l'ordre du jour suivant soit accepté :

1. Ouverture de l'assemblée.
2. Nomination du maire suppléant
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Période de questions
5. Adoption du procès-verbal du 5 février 2018
6. Adoption des comptes
7. Compte-rendu de la réunion du CCU du 19 février 2018



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

8. Demande de dérogation mineure présentée par madame Manon Beaumier pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant à plus de 10 m
9. Demande de dérogation mineure présentée par monsieur Richard Gravel pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant
10. Demande d'affichage présentée par monsieur Raymond Quenneville du 966, rue Notre-Dame
11. Nomination des officiers du CCU pour l'année 2018
12. Approbation de la liste des taxes impayées
13. Travaux supplémentaires au réservoir du village
14. Contrat pour les travaux de modification du traitement de l'eau au réservoir de Ste-Marthe
15. Remboursement des frais supplémentaires pour les enfants inscrits à l'Association du Soccer des Chenaux
16. Demande de monsieur Alain De Montigny : programme de revitalisation
17. Demande d'autorisation de passage : Le Granfondo Garneau-Québecor le dimanche 12 août 2018
18. Demande d'autorisation de passage : Cyclo-défi Enbridge contre le cancer le dimanche 8 juillet 2018
19. Demande de la Société d'horticulture
20. Demande du FRAPRU
21. Annonce dans le cahier spécial «MRC DES CHENAUX» du Nouvelliste
22. Varia : _____
23. Période de questions
24. Levée de l'assemblée

ADOPTÉ unanimement

2018-03-039

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 5 FÉVRIER 2018

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le procès-verbal du 5 février 2018 soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-040

ADOPTION DES COMPTES

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc
APPUYÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

D'autoriser le secrétaire-trésorier à procéder au paiement des comptes apparaissant sur la liste des factures à payer en date du 5 mars 2018 pour une somme n'excédant pas 255 180.55 \$.

ADOPTÉ unanimement

Note

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU CCU DU 19 FÉVRIER 2018

Monsieur Jean Houde, secrétaire du comité, fait le compte-rendu de la réunion du CCU du 19 février 2018.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

2018-03-041

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR
MADAME MANON BEAUMIER POUR AUTORISER
L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE DANS LA
COUR AVANT À PLUS DE 10 M DU BÂTIMENT PRINCIPAL**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant à plus de 10 m du bâtiment principal au 116, rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE la réglementation autorise l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant aux conditions qu'il ne soit pas directement en façade du bâtiment principal et qu'il soit situé à une distance de moins de 10 m du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment visé par la demande est situé sur un terrain dont la profondeur est de plus de 250 m et que l'emplacement du bâtiment accessoire est à environ 160 m de la limite avant du terrain;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment accessoire n'est pas implanté directement en façade du bâtiment principal;

CONSIDÉRANT QUE le CCU a fait l'analyse de la demande et a émis un avis favorable ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE le conseil municipal accorde la dérogation demandée et autorise l'implantation d'un bâtiment accessoire dans la cour avant à l'emplacement indiqué sur le plan préparé par monsieur Jean Pinard en date 16 avril 2015.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-042

**DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE PRÉSENTÉE PAR
MONSIEUR RICHARD GRAVEL POUR AUTORISER
L'IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE DANS LA
COUR AVANT**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser l'implantation d'un bâtiment accessoire d'une superficie de 58 m² dans la cour avant au 1254, rue Notre-Dame en contravention avec les dispositions du règlement de zonage 2009-03;

CONSIDÉRANT QU'il y a déjà un bâtiment accessoire d'une superficie de 32 m² implanté dans la cour avant et que le nouveau bâtiment le remplacera;

CONSIDÉRANT QUE le bâtiment projeté sera implanté à l'endroit où il y a déjà un bâtiment existant tel qu'indiqué sur le croquis remis par le demandeur en appui à sa demande ;

CONSIDÉRANT QUE le nouveau bâtiment sera implanté à au moins 2 m de la limite sud-ouest de la propriété;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT QUE le CCU a fait l'analyse de la demande et a émis un avis favorable ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

QUE le conseil accorde la dérogation demandée et autorise l'implantation d'un bâtiment accessoire d'une superficie de 58 m² dans la cour avant, en remplacement d'un bâtiment existant conformément aux documents accompagnant la demande de dérogation.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-043

**DEMANDE D’AFFICHAGE PRÉSENTÉE PAR MONSIEUR
RAYMOND QUENNEVILLE DU 966, RUE NOTRE-DAME**

CONSIDÉRANT QU'une demande est présentée pour autoriser un projet d'affichage visant à annoncer un atelier galerie de peintre au 966 rue Notre-Dame;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur a présenté un projet d'enseigne constitué d'un un panneau rectangulaire d'une dimension de .585 m² installé sur 2 poteaux ne comprenant pas d'éclairage et implanté à 2.7 m de la limite avant de la propriété.

CONSIDÉRANT QUE l'annonce sera amovible pour permettre au demandeur de l'installer uniquement lorsque l'atelier sera accessible au public;

CONSIDÉRANT QUE le projet est conforme à la réglementation et répond aux objectifs du PIIA;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité autorise le projet d'affichage annonçant l'atelier de peintre situé au 966, rue Notre-Dame tel que présenté par monsieur Raymond Quenneville dans la version avec un panneau rectangulaire dont les coins sont arrondis.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-044

**NOMINATION DES OFFICIERS DU CCU POUR L'ANNÉE
2018**

CONSIDÉRANT QUE le règlement 93-03 prévoit que le conseil municipal nomme le président du comité consultatif d'urbanisme sur suggestion des membres du comité;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE monsieur Sébastien Marchand soit nommé pour agir à titre de président du comité consultatif d'urbanisme pour l'année 2018 et que monsieur Yvon Sauvageau soit mandaté pour le remplacer en cas d'impossibilité d'agir de monsieur Sébastien Marchand.



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

ADOPTÉ unanimement

2018-03-045

APPROBATION DE LA LISTE DES TAXES IMPAYÉES

CONSIDÉRANT QUE les dispositions l'article 1022 du code municipal prévoit que l'état des taxes impayées doit être soumis au conseil municipal pour approbation ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE le conseil approuve l'état des taxes impayées et autorise le secrétaire-trésorier à soumettre à la procédure de vente pour défaut de paiement des taxes les immeubles dont les créances datent de 3 ans et pour lesquels il n'y a pas d'entente de paiement.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-046

TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES AU RÉSERVOIR DU VILLAGE

CONSIDÉRANT QUE des travaux supplémentaires doivent être réalisés en ajout à ceux déjà autorisés pour colmater des fissures dans les réservoirs et modifier les conduites à l'extérieur;

CONSIDÉRANT QUE les travaux ont pour but d'assurer la qualité de l'eau potable distribuée aux citoyens;

CONSIDÉRANT QUE les travaux sont estimés par monsieur Philippe Gauthier ingénieur chargé de projet à 35 000 \$;

CONSIDÉRANT QUE les travaux supplémentaires nécessitent une surveillance supplémentaire de l'ordre de 5 000 \$;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le conseil autorise des travaux supplémentaires d'un montant de 35 000 \$ et des frais supplémentaires de surveillance pour un montant maximum de 5 000 \$ et approprie à même le surplus accumulé un montant de 40 000\$ pour le financement des travaux.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-047

CONTRAT POUR LES TRAVAUX DE MODIFICATION DU TRAITEMENT DE L'EAU AU RÉSERVOIR DE STE-MARTHE

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'apporter des modifications au système de traitement de l'eau potable pour s'ajuster à la chloramination de l'eau potable de la ville de Trois-Rivières;

CONSIDÉRANT QUE Neksys propose de réaliser les travaux décrits au devis préparé par monsieur Philippe Gauthier ingénieur, pour un montant de 21 063 \$ avant taxes;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE la municipalité accepte la proposition de Neksys en date du 12 février 2018 et lui accorde le contrat de modification du système de traitement de l'eau potable au réservoir situé au 90 rue Notre-Dame pour un montant de 21 063 \$ avant taxes.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-048

**REMBOURSEMENT DES FRAIS SUPPLÉMENTAIRES POUR
LES ENFANTS INSCRITS À L'ASSOCIATION DE SOCCER
DES CHENAUX**

CONSIDÉRANT QUE des frais supplémentaires d'un montant de 40.95 \$ sont chargés aux résidents de Champlain pour leur inscription à l'Association de Soccer des Chenaux pour l'année 2018;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la municipalité de Champlain rembourse aux joueurs de soccer inscrits à la l'association de soccer des chenaux pour 2018, qui en font la demande, le montant de la surcharge de 40.95 \$

ADOPTÉ unanimement

2018-03-049

**DEMANDE DE MONSIEUR ALAIN DE MONTIGNY :
PROGRAMME DE REVITALISATION**

CONSIDÉRANT QUE des rénovations entraînant une hausse de l'évaluation du bâtiment de 36 000 \$ ont été réalisées au 104 de la rue Langevin conformément au permis 2016-125 émis le 17 août 2016;

CONSIDÉRANT QUE le programme de revitalisation adopté par le règlement #2016-04 prévoit que les subventions sont versées aux propriétaires-occupants ;

CONSIDÉRANT QUE le propriétaire de l'immeuble est devenu, suite aux travaux, domicilié au 104, rue Langevin;

IL EST PROPOSÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QU'une subvention d'un montant de 1000 \$ soit accordée à monsieur. Alain Demontigny en vertu du programme de revitalisation institué par le règlement 2016-04.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-050

**DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE : LE
GRANFONDO GARNEAU-QUÉBECOR LE DIMANCHE 12
AOÛT 2018**

CONSIDÉRANT QUE *le Granfondo Garneau-Québecor* du 12 août 2018 doit emprunter la route 138 à travers la municipalité de Champlain ;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Champlain appuie la tenue de cet événement ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE la Municipalité de Champlain autorise le passage du *Granfondo Garneau-Québecor* le 12 août 2018.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-051

DEMANDE D'AUTORISATION DE PASSAGE : CYCLO-DÉFI ENBRIDGE CONTRE LE CANCER LE DIMANCHE 8 JUILLET 2018

CONSIDÉRANT QUE *la Randonnée Cyclo-Défi Enbridge contre le cancer* doit emprunter la route 138 à travers la municipalité de Champlain ;

CONSIDÉRANT que la Municipalité de Champlain appuie la tenue de cet événement ;

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Monsieur Jean-Paul LeBlanc

QUE la Municipalité de Champlain autorise le passage de *la Randonnée Cyclo-Défi Enbridge contre le cancer* le 8 juillet 2018.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-052

DEMANDE DE LA SOCIÉTÉ D'HORTICULTURE

CONSIDÉRANT QUE la Société d'horticulture des Chenaux a présenté une demande à la municipalité pour :

- Le prêt de la salle du Tricentenaire gratuitement pour 2 conférences
- Un montant de 75 \$

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

APPUYÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

QUE la Municipalité accepte la demande présentée par la Société d'horticulture des Chenaux pour l'année 2018.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-053

DEMANDE DU FRAPRU

CONSIDÉRANT QU'une demande d'hébergement pour une trentaine de personnes au Centre du Tricentenaire pour la nuit du 23 septembre 2018 dans le cadre de la grande marche "De ville en village pour le droit au logement" a été présentée par le FRAPRU;

CONSIDÉRANT QUE le conseil municipal désire favoriser la démarche du FRAPRU;



**Procès-verbal du Conseil de la Municipalité
de Champlain**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE le conseil accepte d'accueillir les participants à la grande marche "De ville en village pour le droit au logement" au centre communautaire pour la nuit du 23 septembre 2018 si l'activité est permise par les assureurs.

ADOPTÉ unanimement

2018-03-054

**ANNONCE DANS LE CAHIER SPÉCIAL «MRC DES
CHENAUX» DU NOUVELLISTE**

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc
APPUYÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier

QUE la Municipalité de Champlain défraie le coût d'une annonce au montant de 318 \$ (taxes non incluses) dans le cahier spécial du Nouvelliste consacré à la MRC des Chenaux.

2018-03-055

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ PAR : Madame Jocelyne Poirier
APPUYÉ PAR : Madame Mireille Le Blanc

QUE l'assemblée soit levée et la session close.

ADOPTÉ unanimement

Claude Boisvert, maire suppléant

Jean Houde, secrétaire-trésorier

ASSEMBLÉE DU 5 MARS 2018
MUNICIPALITÉ DE CHAMPLAIN
COMPTES PAYÉS AU COURS DU MOIS DE JANVIER

Caisse Mékinac des Chenaux	17 054.54	rémun.employés
Caisse Mékinac des Chenaux	4 824.48	rémun. Élus et biblio janvier
Caisse Mékinac des Chenaux	12 474.63	déductions à la source
RREMQ	2 772.10	régime de retraite - employés
Hydro- Québec	941.59	
Bell	513.00	
Roger sans fils	104.54	cell. Premier répondant
Visa	36.75	backup
Carte Sonic		essence
Société canadienne des postes	131.50	bulletin
Agence du Revenu du Canada	120.08	ajust.DAS 2017
Ministère du Revenu du Québec	419.08	ajust.DAS 2017
Demontigny Alain	1 000.00	subvention revitalisation
Service des Loisirs de Champlain	10 975.00	1er vers.subvention
Ministère des finances	88.00	permis alcool - spectacle relève+inauguration C.D.T
Ville de Trois-Rivières	2 851.23	achat eau janvier 2018
	<u>54 306.52</u>	
TOTAL	<u>54 306.52</u>	

COMPTES À PAYER

Accessoires d'auto Leblanc	29.38	entretien tracteur
ADMQ	705.95	formation Jean
Alarmes Mauriciennes	220.75	contrat de centrale d'alarme
Béton Md inc.	258.69	forage trou d'homme - Hervé-Toupin
Centre d'action bénévole des Riverains	400.00	contribution 2018
Centre du ressort de T.R	158.21	inspection camiom pompier
Chauffage P.Gosselin inc.	2 488.79	diesel
Chemins de fer Québec-Gatineau	992.00	entretien passages à niveau
Excavation René Chorel	346.24	transport d'abrasif
Comm.scolaire du Chemin du Roy	25.29	syst.téléphonique - Biblio
Construction R. Champagne	133 919.09	décompte #5 - Centre
Coop	54.77	
Coopérative agricole	17 512.96	marches, bras de relevage, pièces tracteur, souffleur et gratte
Déneigement Ricard	5 529.38	contrat de déneigement
Poirier Jocelyne	20.00	jus - soirée Relève
Duchesneau Caroline	3 000.00	subv. Revitalisation
Editions Yvon Blais	351.75	renouv.code municipal

EFG excavation	9 175.01	contrat de déneigement
EMCO	439.46	manchons pour aqueduc
Englobe Corp.	1 126.76	rénovation - Centre
Environex	896.23	analyses des eaux
Fédération québécoise des municipalités	12.00	frais d'expédition
Groupe CLR	217.71	répétitrice et location télépages
Groupe Lafrenière tracteur	178.28	
Houde Jean	580.05	remb. Déplacement 2017
Municipalité de Batiscan	1 074.52	entraide et carburant
Municipalité de Ste-Geneviève	231.90	remb.dépenses chef pompier
Peintures Jean Carignan	87.36	peinture local d'âge d'or
Pierre Du Sault transport	661.11	fuite boul. Visitation
Pintal Benoit	1 100.00	entretien pistes de ski
Pluritec	10 367.87	honoraires rempl.mécanique pompage
Rogers	198.27	télémetrie
Sani-Mont environnement	1 230.23	camion vacuum
SBM - DIJITEC	1 029.88	utilisation photocopieur
Services techniques incendies	58.64	recharge cylindre d'air
Test Tech inc.	1 586.66	recherche fuite d'eau
Timothy's cafés du monde	119.85	café
Val-Mauricie électrique	183.96	réparation lumières de rue
Ville de Trois-Rivières	1 943.35	quote-part Cour municipale+ ajustement taux eau
Premiers répondants	423.63	
Pompiers	1 938.06	
	<hr/>	
TOTAL	<u>200 874.03</u>	